

Assurances

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 92]

Quant à la question des assurances, elle doit dépendre entièrement de la foi d'un homme. Nous croyons assurément qu'il vaut bien mieux se confier dans le Dieu vivant que dans une police d'assurances. Mais alors, il faut que la chose soit réelle. C'est une pauvre chose, pour quelqu'un, de dire qu'il se confie en Dieu et que donc il n'assurera pas sa vie, s'il ne se trouve en réalité pas dans la vérité et la puissance de ce dont il parle. Il peut souvent arriver qu'un homme s'abstienne d'assurer sa vie de manière à avoir davantage à dépenser pour lui-même, tandis qu'il se trompe par une simple profession de foi sans une once de réalité.

Dans le cas d'un simple homme du monde, il est très louable qu'il restreigne ses dépenses personnelles pour assurer quelque chose à sa femme et à sa famille, dans l'éventualité de sa mort. Mais dans le cas d'un chrétien, il devrait être capable de se confier en Dieu. C'est son privilège de le faire, et Dieu répondra assurément à la foi. Une assurance n'est pas la foi, mais la foi donne une assurance. Dieu vaut mieux qu'une assurance, mais Dieu doit être connu afin de se confier en Lui. Il ne sert à rien de parler de foi, si on n'en a pas. La foi est une réalité ; une simple profession est une imposture. Que Dieu nous rende vrais !

Ce doit entièrement être une question de foi individuelle. La Parole est claire : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre » [Matt. 6, 19]. Si quelqu'un dit que vous devez amasser, il doit régler l'affaire avec le Seigneur Christ. Éphésiens 4, 28 nous enseigne que le but pour lequel un homme doit travailler de ses propres mains est, non pas d'amasser, mais qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin. C'est une bonne question à placer devant le cœur — que préféreriez-vous avoir, un stock d'argent ou le Dieu vivant ? Une foi authentique n'hésitera pas longtemps pour donner une réponse.